

1. Record Nr.	UNINA9910131408003321
Autore	Bordeaux Michèle
Titolo	La protection sociale sous le régime de Vichy // Philippe-Jean Hesse, Jean-Pierre Le Crom
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2015
ISBN	2-7535-2408-4
Descrizione fisica	1 online resource (388 p.)
Altri autori (Persone)	CromJean-Pierre Le Gallyvon Le GeisslerPeggy HessePhilippe-Jean KesslerFrancis OlszakNorbert OrtolaniMarc SouchetJean-Luc VernierOlivier Le CromJean-Pierre
Soggetti	History Social Issues politiques publiques politique sociale histoire de France sécurité sociale
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Cet ouvrage, fruit d'une recherche de plusieurs années, apporte, à travers l'histoire de la protection sociale, un éclairage neuf sur le régime de Vichy. Alors que l'ambition dominante était de favoriser les solidarités « naturelles » dans la profession, la famille et la commune, les pratiques du régime montrent au contraire, dans un contexte juridique largement inchangé, l'accroissement du rôle de l'État. Le livre

met par ailleurs en évidence une extension importante de la protection sociale qui se manifeste par l'expansion du nombre de personnes couvertes par les assurances sociales et les allocations familiales, par la création de nouvelles allocations, par le développement des mutuelles et des œuvres sociales d'entreprise, enfin par l'explosion d'une philanthropie instrumentalisée au profit du maréchal Pétain. Cet élargissement, qui doit peu aux Allemands, s'explique largement par les nécessités nées de l'occupation. Bien qu'orienté à la marge par la politique inégalitaire et répressive du régime, il s'inscrit plus généralement dans le développement continu de l'État social depuis la fin du XIXe siècle. Il témoigne en effet d'une progression du « salaire socialisé » qui marque, pour la Résistance, un « progrès de la civilisation ». Cela explique que la plupart des textes promulgués sous Vichy sont prorogés à la Libération, notamment le supplément familial de traitement pour les fonctionnaires et les retraites par répartition.
